



Cher adhérents et sympathisants,

Voici le courrier n°2 !! Les intervalles entre deux lettres ne seront pas toujours aussi rapprochés !!

Mais aujourd'hui l'occasion est bonne, en effet, outre la formation "De la plante au médicament" qui a lieu en ce moment, du 27 au 31 de ce mois, **le samedi 1er septembre** se tiendra un colloque ayant pour titre :

Herboristerie et phytothérapie

(voir le site de la SFE www.ethnopharmacologia.org)

Vous avez été quelques uns à réagir à la première lettre, toutes les réactions louaient l'initiative et/ou a suscité l'occasion de quelques ajustements administratifs, mais en abordant la question de l'herboristerie, j'espère des réactions plus fournies. La synthèse de vos avis, des exposés et des débats du colloque feront l'objet d'une publication dans un cadre qui reste à définir.

Surtout, plus vous serez nombreux à vous exprimer, à nous permettre de mesurer l'amplitude des différences d'opinions, plus la SFE pourra se prévaloir d'une certaine autorité, vous représenter et défendre notre éthique (**rappel : conférence de Jean Marie PELT sur le thème "Ethique et développement" au Cloître des Récollets, salle du Grand Grenier à Metz le mardi 28 août à 18h30**). Désolé pour ceux qui recevront ce mail tardivement, un compte-rendu de la conférence peut faire l'objet d'une lettre, pourquoi pas !





Pour amorcer la discussion voici une petite présentation de la problématique. Celle-ci n'a pas la prétention de l'exhaustivité et s'origine dans le point de vue de l'anthropologue .

Précisément pour un anthropologue les facteurs contextuels ont leur importance or, le contexte est aujourd'hui mondial. Pour mémoire :

- ☞ Il y eut la conférence d'Alma-Ata organisée en 1978 par L'OMS qui proposait l'accessibilité universelle aux soins de santé primaire, 134 pays et 67 ONG y ont participé
- ☞ En 1992 la convention de Rio, faisant suite à celle de Washington de 1973, avait pour objectif la préservation de la biodiversité tout en permettant son exploitation commerciale. Elle a proposé de redéfinir les droits de propriété intellectuelle tout en reconnaissant celui des autochtones sur leurs ressources et leurs savoirs
- ☞ Les travaux de l'OMS pour la promotion du rôle de la médecine traditionnelle et son intégration dans les systèmes de santé sont nombreux, en particulier pour l'Afrique où les financements font souvent défauts et où s'ajoutent bien d'autres problèmes comme la présence massive de contrefaçons etc... A la SFE notre référent sur le sujet est Madame le Pr. Rokia SANOGO de l'Université de BAMAKO (Mali). Présente habituellement lors de notre cycle de formation, nous avons failli nous passer de ses services cette année pour des raisons budgétaires, le nombre d'inscrits pour la formation était insuffisant, la dernière semaine d'août est-elle inappropriée ? Heureusement une solution a été trouvée et elle sera parmi nous.

Qu'en est-il en France ? Plusieurs programmes existent :

- ☞ Le programme TRAMIL (Traditional Medicine of the Islands). Né de l'association d'une faculté de pharmacie d'Haïti, d'une fédération de paysans Dominicains et d'une ONG, elle tente de développer les pratiques médicinales populaires utilisant des plantes. Le programme s'étend maintenant à l'ensemble des caraïbes et en Amérique centrale





- ☞ En Guyane nous avons le programme TRAMAZ. Il s'attache à recenser les plantes utilisées en médecine populaire sur la zone guyano-amazonienne et à les valider scientifiquement
- ☞ Plus proche de la SFE, il y a l'ODEADOM, (Office de Développement de l'Economie Agricole des Départements d'Outre-mer). Pour les habitants de l'Outre Mer, le moyen de faire reconnaître leur médecine populaire est de faire entrer leurs plantes dans la pharmacopée française. Un recensement de 15 plantes par DOM et leur monographie a été envoyé à l'AFSSAPS. Il s'agit de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion La SFE a développé une bonne collaboration avec les porteurs de projets de la Réunion. Toujours à la Réunion se déroulera, au mois de novembre 2012, le colloque de synthèse, le programme figure sur notre site
- ☞ Idem avec les TOM, en particulier les îles Marquises, où Bernard WENIGER, vice – président de la SFE, apporte un appui technique. Nous espérons vous en parler plus longuement ultérieurement
- ☞ Comment ne pas évoquer l'ONG "Jardins du monde" (www.jardinsdumonde.org) qui travaille pour un apport logistique et technique à tous les stades pour l'habilitation de jardins de plantes médicinales ?

Mais au regard de tout ce qui vient d'être écrit, à l'heure où les adeptes du biologique sont de plus en plus nombreux (scandales aidant), à l'heure où les disparités sociales avec son lot d'appauvrissement s'amplifie, à l'heure où les médicaments sont de moins en moins remboursés.....qu'en est-il en métropole ?

C'est ce questionnement qui a amené le choix du sujet de notre colloque. Y a-t-il des réponses dans les usages traditionnels des plantes médicinales de chez nous et d'ailleurs ? N'avons-nous pas maintenant de leçons à recevoir de ces peuples vis-à-vis desquels notre relation fut si souvent condescendante ? Si c'est le cas, le cadre de l'ethnopharmacologie pourrait être propice pour tenter d'y répondre.

C'est Pétain qui a supprimé le **diplôme d'herboriste** en 1941 et une proposition de loi a été récemment déposée au sénat pour le réhabiliter. A ce jour, 148 plantes peuvent être commercialisées librement quand la vente des plantes médicinales est réservée au pharmacien et est peu promue. L'élargissement de l'herboristerie exige néanmoins la plus grande vigilance et un cadre législatif approprié. Entre anarchie, exigences sociales et pharmaceutiques, un compromis reste à trouver.

Pour en parler, le samedi 1er septembre de 8h30 à 18h au Cloître des Récollets à Metz (attention droits d'inscription voir le site de la SFE), nous aurons avec nous :

- ☞ Antonio GUERCI, anthropologue de la santé, rencontré lors d'un congrès, il est cofondateur de la Société Européenne d'Ethnopharmacologie et organisa le 3ème congrès européen d'ethnopharmacologie à Gènes (Italie) en 1996





- ☞ Kateri JOUVEAUX, naturopathe, exerce à Toulouse, allie herboristerie aux méthodes conventionnelles
- ☞ Thierry THEVENIN, producteur de plantes médicinales
- ☞ Elisabeth BÜSSER, pharmacienne d'officine
- ☞ Pierre MICHEL, herboriste au cœur de Paris
- ☞ Patrick GARNON de l'ODEADOM, organisme que nous avons présenté plus haut
- ☞ Jean-Michel MOREL, clinicien prescripteur de plantes médicinales
- ☞ Robert ANTON professeur émérite et ex-directeur du laboratoire de pharmacognosie de la faculté de pharmacie de Strasbourg
- ☞ Ekkehard SCHRÖDER, également cofondateur de la Société Européenne d'Ethnopharmacologie, psychiatre et rédacteur de la revue Curare, organisateur des congrès européen de Leipzig (2007) et de Heidelberg (2003).

Venez nombreux à la conférence publique de **Bruno David**, chercheur phytochimiste pour les Laboratoires Pierre Fabre à Toulouse, et qui présentera une conférence

le vendredi 31 août à 20h00 au Grand Grenier du Cloître des Récollets, sur le thème Biodiversité et médicament de demain : le nécessaire partage des avantages ?

Dans l'attente de vos réflexions, avec toute ma sympathie.

Denis BOMBARDIER

